

PLAN D'ETUDES POUR LA MINEURE INTERNE « ETUDES THEOLOGIQUES » DU BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DES RELIGIONS

PLAN D'ETUDES

Dispositions générales

Le plan d'études du programme de 60 crédits ECTS de la mineure "Etudes théologiques" (MIN-ET) comprend deux parties. La première partie (module 1), ou propédeutique, totalise 18 crédits ECTS. La seconde partie (modules 2 à 4) totalise 42 crédits ECTS.

Présentation de la discipline

Le programme d'Etudes théologiques proposé aux étudiants en sciences des religions a pour objet l'étude des branches qui constituent l'organon de la théologie. Les études sont organisées sur la base des branches suivantes :

- Ancien Testament / Bible hébraïque
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme
- Théologie systématique
- Ethique
- Théologie pratique

L'étude d'une ou des deux langues bibliques (hébreu biblique ou grec postclassique) peut compléter cet ensemble.

Ce programme offre aux étudiants un enseignement basé sur l'introduction aux différentes branches de la théologie. Il permet ensuite une spécialisation dans une des branches et un approfondissement dans deux autres branches de la théologie.

Les branches de la théologie se caractérisent par une diversité d'approches, mais ont en commun la volonté de dialoguer entre elles.

L'enseignement de l'Ancien Testament / Bible hébraïque vise à étudier les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. L'étudiant est initié à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament.

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large : analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit.

L'enseignement de l'histoire du christianisme comprend tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Ce cours introduit également à l'apprentissage des méthodes historiques.

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, la théologie systématique comporte plusieurs enseignements: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théories de la religion.

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, procède à des analyses de cas dans différents secteurs de la vie individuelle ou collective (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.).

L'enseignement de la théologie pratique se situe à la charnière entre la théorie et la pratique. Elle fait appel à toutes les autres branches de la théologie pour opérer une analyse des pratiques religieuses / spirituelles.

Pour les étudiants détenteur d'un Bachelor universitaire et ayant réussi la mineure en "Etudes théologiques", l'accès à la Maîtrise universitaire en Théologie (MTh) est possible sous réserve de la réussite d'une mise à niveau préalable de 60 crédits.

Objectifs de formation

- Les objectifs de formation généraux du programme figurent dans le Règlement du Baccalauréat universitaire en sciences des religions (Art. 39). Ci-après sont décrits les objectifs de formation détaillés.

À la fin de la la mineure "Etudes théologiques" (MIN-ET), les étudiants :

- ont acquis des connaissances de base dans au moins trois branches fondamentales de la théologie :
 - Ancien Testament / Bible hébraïque : introduction sur les textes de l'Ancien Testament, leur contexte historique et les milieux religieux qui les ont produits.
 - Nouveau Testament : introduction sur les textes du Nouveau Testament, leur contexte historique et les milieux religieux qui les ont produits.
 - Histoire du christianisme : les grandes périodes de l'histoire du christianisme ; les bases épistémologiques de la discipline.
 - Théologie systématique : les thèmes fondamentaux de la théologie et la pensée de quelques grands théologiens de l'histoire du christianisme ; initier une réflexion théologique personnelle en dialogue avec les défis de notre temps.
 - Ethique : les notions de base en éthique philosophique et en éthique théologique ; identifier le statut et les rapports mutuels de l'éthique philosophique et de l'éthique théologique.
 - Théologie pratique : situer le statut épistémologique de la discipline par rapport à d'autres champs ; Disposer des connaissances de base dans les principales sous-disciplines de la théologie pratique.
- Disposent de compétences approfondies dans trois branches de la théologie :
 - Ancien Testament / Bible hébraïque : connaissances et compétences nécessaires au travail exégétique sur les textes vétérotestamentaires ; appréhender une problématique relative à l'histoire et à la théologie de l'Ancien Testament.

- Nouveau Testament : connaissances et compétences nécessaires au travail exégétique sur les textes néotestamentaires ; appréhender une problématique relative à l'histoire et à la théologie du Nouveau Testament.
- Histoire du christianisme : approfondissement des connaissances de base en histoire du christianisme ; développer ses compétences en matière d'analyse et de commentaire de texte ainsi que d'exposition de problèmes historiques.
- Théologie systématique : approfondissement des bases et les méthodes de la théologie systématique, dans sa double dimension doctrinale d'une part, réflexive ou fondamentale de l'autre ; formuler soi-même et développer des problématiques systématiques.
- Ethique : approfondissement des bases et les méthodes de l'éthique fondamentale et de l'éthique appliquée ; formuler soi-même et de développer des problématiques éthiques.
- Théologie pratique : approfondissement de l'étude de quelques éléments fondamentaux de méthodologie en théologie pratique et de quelques thèmes principaux.
- ont acquis les compétences de base dans des champs connexes aux branches fondamentales de la théologie (langues bibliques notamment) afin d'en renforcer ou d'en élargir la perspective.
- Savent mettre en œuvre des compétences transversales :
 - compétences analytiques et critiques dans l'étude des notions et des textes étudiés.
 - exposition d'une réflexion propre de manière structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Liste des abréviations :

C	Cours
C/S	Cours-séminaire
S	Séminaire
TP	Travaux pratiques
E	Examen écrit
O	Examen oral
V	Validation
Cci	Contrôle continu sur inscription
DEi	Travail personnel
Ve	Validation écrite
Vm	Validation mixte
Vo	Validation orale

Plan d'Etudes général

18									
Propédeutique	<table border="1"> <tr> <td>Module 1 (MIN-ET-1-10) : Introduction aux branches de la théologie I</td> <td style="text-align: right;">18</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-1-1010 : Introduction 1*</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-1-1020 : Introduction 2*</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-1-1030 : Introduction 3* ou Langue 1** I</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> </table>	Module 1 (MIN-ET-1-10) : Introduction aux branches de la théologie I	18	MIN-ET-1-1010 : Introduction 1*	6	MIN-ET-1-1020 : Introduction 2*	6	MIN-ET-1-1030 : Introduction 3* ou Langue 1** I	6
Module 1 (MIN-ET-1-10) : Introduction aux branches de la théologie I	18								
MIN-ET-1-1010 : Introduction 1*	6								
MIN-ET-1-1020 : Introduction 2*	6								
MIN-ET-1-1030 : Introduction 3* ou Langue 1** I	6								

42																					
Seconde partie	<table border="1"> <tr> <td>Module 2 (MIN-ET-2-10) : Introduction aux branches de la théologie II</td> <td style="text-align: right;">18</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-1010 : Introduction 4*</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-1020 : Introduction 5* ou Langue 2** I</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-1030 : Introduction 6* ou Langue 1** II</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Module 3 (MIN-ET-2-20) : Branche principale – approfondissement</td> <td style="text-align: right;">12</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-2010 : Branche A* (validation)</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-2020 : Branche A* (examen)</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Module 4 (MIN-ET-2-30) : Branches secondaires – approfondissement</td> <td style="text-align: right;">12</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-3010 : Branche B* (validation)</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>MIN-ET-2-3020 : Branche C* (validation)</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> </table>	Module 2 (MIN-ET-2-10) : Introduction aux branches de la théologie II	18	MIN-ET-2-1010 : Introduction 4*	6	MIN-ET-2-1020 : Introduction 5* ou Langue 2** I	6	MIN-ET-2-1030 : Introduction 6* ou Langue 1** II	6	Module 3 (MIN-ET-2-20) : Branche principale – approfondissement	12	MIN-ET-2-2010 : Branche A* (validation)	6	MIN-ET-2-2020 : Branche A* (examen)	6	Module 4 (MIN-ET-2-30) : Branches secondaires – approfondissement	12	MIN-ET-2-3010 : Branche B* (validation)	6	MIN-ET-2-3020 : Branche C* (validation)	6
Module 2 (MIN-ET-2-10) : Introduction aux branches de la théologie II	18																				
MIN-ET-2-1010 : Introduction 4*	6																				
MIN-ET-2-1020 : Introduction 5* ou Langue 2** I	6																				
MIN-ET-2-1030 : Introduction 6* ou Langue 1** II	6																				
Module 3 (MIN-ET-2-20) : Branche principale – approfondissement	12																				
MIN-ET-2-2010 : Branche A* (validation)	6																				
MIN-ET-2-2020 : Branche A* (examen)	6																				
Module 4 (MIN-ET-2-30) : Branches secondaires – approfondissement	12																				
MIN-ET-2-3010 : Branche B* (validation)	6																				
MIN-ET-2-3020 : Branche C* (validation)	6																				

* **Au choix** : Ancien Testament/Bible hébraïque, Nouveau Testament, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique ou théologie pratique. **Attention** : Si l'histoire du christianisme est étudiée dans la majeure en sciences des religions, elle ne peut être choisie dans la mineure en études théologique.

** **Au choix** : hébreu biblique ou grec postclassique.

Etudes théologiques, première partie (ou propédeutique)

MIN-ET-1-10 : Introduction aux branches de la théologie I

Obligatoire / 18 crédits

Inscription aux enseignements et aux évaluations : La première partie (ou propédeutique) est constituée d'un module composé de 3 sous-modules obligatoires — Introduction 1, Introduction 2, Introduction 3 ou Langue I.

Chaque sous-module réussi permet d'acquérir 6 crédits ECTS.

Evaluation de la première partie (ou propédeutique) : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 18 ECTS prévus au plan d'études. La réussite de la première partie (ou propédeutique) est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.00, calculée sur les notes obtenues aux évaluations (Cf. règlement d'études, art. 44 à 46).

MIN-ET-1-1010 : Introduction 1

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit l'une des six branches suivantes :

- Ancien Testament / Bible hébraïque
- Nouveau Testament
- Histoire du christianisme (cette branche ne peut pas être prise si elle est étudiée parallèlement par l'étudiant dans la majeure en science des religions)
- Théologie systématique
- Ethique
- Théologie pratique

Tous les enseignements du sous-module sont obligatoires. L'étudiant s'inscrit à tous les enseignements du sous-module et à l'évaluation qui y est associée.

Il est vivement conseillé de choisir ici les disciplines que l'étudiant désire approfondir dans la seconde partie du programme.

Le sous-module vaut six crédits ECTS. Ceux-ci sont acquis dès la réussite de l'évaluation du sous module. Ce principe est valable pour les sous-modules MIN-ET-1-101010/101020/101030/ 01040/101050/101060.

MIN-ET-1-101010 : Ancien Testament / Bible hébraïque

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	
Introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque II	2	Printemps	C	Obligatoire	
Lecture de textes choisis de l'Ancien Testament / Bible hébraïque	1	Annuel	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'Ancien Testament / Bible hébraïque	E	Obligatoire	6

MIN-ET-1-101020 : Nouveau Testament

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction au Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Introduction au Nouveau Testament II	2	Printemps	C	Obligatoire	
Lecture du Nouveau Testament par les textes	1	Annuel	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction au Nouveau Testament	O	Obligatoire	6

MIN-ET-1-101030 : Histoire du christianisme

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Le christianisme, son histoire et ses problèmes	2	Automne	C	Obligatoire	
Atelier de lectures complémentaires (en histoire du christianisme)	2	Printemps	TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'histoire du christianisme	E	Obligatoire	6

MIN-ET-1-101040 : Théologie systématique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à la théologie systématique I	2	Automne	C/TP	Obligatoire	
Introduction à la théologie systématique II	2	Printemps	C/TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à la théologie systématique	O	Obligatoire	6

MIN-ET-1-101050 : Ethique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à l'éthique philosophique	2	Automne	C/TP	Obligatoire	
Introduction à l'éthique théologique	2	Printemps	C/TP	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à l'éthique	E	Obligatoire	6

MIN-ET-1-101060 : Théologie pratique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Introduction à la théologie pratique	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen d'introduction à la théologie pratique	O	Obligatoire	6

MIN-ET-1-1020 : Introduction 2

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Introduction 1 ».

Cf. MIN-ET-1-1010 : Introduction 1.

MIN-ET-1-1030 : Introduction 3 ou Langue I

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Introduction 1 » ou « Introduction 2 ».

Cf. MIN-ET-1-1010 : Introduction 1.

Il peut également choisir de commencer l'étude d'une langue biblique si la branche biblique correspondante a été choisie dans le sous-module « Introduction 1 » ou « Introduction 2 ».

Il choisit alors l'une des langues suivantes :

- L'hébreu biblique (disponible uniquement si l'Ancien Testament / Bible hébraïque est choisi dans le sous-module « Introduction 1 » ou « Introduction 2 »)
- Le grec postclassique (disponible uniquement si le Nouveau Testament est choisi dans le sous-module « Introduction 1 » ou « Introduction 2 »)

MIN-ET-1-103070 : Hébreu I

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu I : grammaire de l'hébreu biblique	2	Annuel	C	Obligatoire	

Hébreu I : Atelier	1	Annuel	AT	Obligatoire	
--------------------	---	--------	----	-------------	--

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu I	Cci	Obligatoire	6

MIN-ET-1-103080 : Grec I

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique I	2	Annuel	C	Obligatoire	
Grec postclassique I : exercices	1	Annuel	AT	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique I	Cci	Obligatoire	6

Etudes théologiques, seconde partie

Inscription aux enseignements et aux évaluations : la seconde partie du programme "Etudes théologiques" est constituées de trois modules obligatoires : Introduction aux branches de la théologie II (18 crédits), Branche principale (12 crédits), Branches secondaires (12 crédits).

Pour chaque module, les prérequis et conditions particulières sont précisés ci-dessous.

Evaluation de la seconde partie : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 42 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la seconde partie est subordonnée à l'obtention de 36 crédits au moins (Cf. Règlement d'études, art. 47).

MIN-ET-2-10 : Introduction aux branches de la théologie II

Obligatoire / 18 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué de trois sous-modules obligatoires : Introduction 4, Introduction 5 ou Langue I, Introduction 6 ou Langue II.

Chaque sous-module réussi permet d'acquérir 6 ECTS.

MIN-ET-2-1010 : Introduction 4

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans les sous-modules « Introduction 1 », « Introduction 2 » ou « introduction 3 ».

Cf. MIN-ET-1-1010 : Introduction 1.

MIN-ET-2-1020 : Introduction 5 ou Langue I

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Introduction 1 », « Introduction 2 », « Introduction 3 » ou « Introduction 4 ».

Cf. MIN-ET-1-1010 : Introduction 1.

Il peut également choisir de commencer l'étude d'une langue biblique si la branche biblique correspondante a été choisie dans le sous-module « Introduction 1 », « Introduction 2 », « Introduction 3 » ou « Introduction 4 ».

Cf. MIN-ET-1-1030 : Introduction 3 ou Langue I.

MIN-ET-2-1030 : Introduction 6 ou Langue II

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche de la théologie qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Introduction 1 », « Introduction 2 », « Introduction 3 », « Introduction 4 » ou « Introduction 5 ».

Cf. MIN-ET-1-1010 : Introduction 1.

Il peut également choisir de poursuivre l'étude d'une langue biblique si cette étude a été commencée dans le sous-module « Introduction 3 ou Langue I » ou « Introduction 5 ou Langue I ».

MIN-ET-2-103070 : Hébreu II

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu II : Lectures de textes de la Bible hébraïque	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Hébreu II : examen écrit et oral	E + O	Obligatoire	6

MIN-ET-2-103080 : Grec II

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique II	2	Annuel	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Grec postclassique II : examen écrit et oral	E + O	Obligatoire	6

MIN-ET-2-20 : Branche principale : approfondissement (Branche A)

Obligatoire / 12 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué d'enseignements approfondissant, au choix de l'étudiant, une des branches choisies par l'étudiant dans les Introductions 1 à 3. Le module réussi donne droit à douze ECTS.

Le module est constitué de deux sous-modules obligatoirement réparti sur deux années académiques. Chaque sous-module vaut six crédits ECTS. Ceux-ci sont acquis dès l'obtention de l'attestation de suivi des deux enseignements obligatoires et la réussite de l'évaluation du sous-module.

La première année (premier sous-module), l'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et effectue une contribution de séminaire. En principe, la contribution de séminaire consiste en une présentation orale et une remise par écrit de cette contribution de 6-8 pages (18'000 à 24'000 signes, espaces et notes comprises). Selon les indications de l'enseignant une contribution peut prendre la forme d'une dissertation de 10-12 pages (30'000-36'000 signes, espaces et notes comprises).

La deuxième année (second sous-module), l'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et s'inscrit à un examen au terme des deux semestres d'enseignements. Les examens écrits sont de 4 heures et les examens oraux de 45 minutes pour les branches bibliques (Ancien Testament / Bible hébraïque et Nouveau Testament) et de 30 minutes pour les autres branches.

Les principes décrits dans les trois paragraphes ci-dessus sont valables pour les modules MIN-ET-2-2010/2020/2030/2040/2050/2060.

MIN-ET-2-2010 : Ancien Testament / Bible hébraïque

La réussite de l'examen d'Hébreu II (MIN-ET-2-103070) est un prérequis pour se présenter à l'examen d'Ancien Testament / Bible hébraïque.

MIN-ET-2-201010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Méthodologie en sciences bibliques	2	Automne	S	Obligatoire	
Exégèse de l'Ancien Testament / Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Ancien Testament / Bible hébraïque	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-201020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse de l'Ancien Testament / Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	

Exégèse de l'Ancien Testament / Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	
--	---	-----------	---	-------------	--

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en Ancien Testament / Bible hébraïque	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-2020 : Nouveau Testament

La réussite de l'examen de Grec postclassique II (MIN-ET-2-103080) est un prérequis pour se présenter à l'examen de Nouveau Testament.

MIN-ET-2-202010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Méthodologie en sciences bibliques	2	Automne	S	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Nouveau Testament	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-202020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse du Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en Nouveau Testament	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-2030 : Histoire du christianisme

MIN-ET-2-203010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en histoire du christianisme	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-203020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en histoire du christianisme	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-2040 : Théologie systématique

MIN-ET-2-204010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie systématique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-204020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	C	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en théologie systématique	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-2050 : Ethique

MIN-ET-2-205010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en éthique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-205020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	C	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en éthique	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-2060 : Théologie pratique

MIN-ET-2-206010

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie pratique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie pratique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie pratique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-206020

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie pratique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie pratique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Examen en théologie pratique	O/E	Obligatoire	6

MIN-ET-2-30 : Branches secondaires : approfondissement

Obligatoire / 12 crédits / évaluation à crédits

Ce module est constitué de deux sous-modules obligatoires : Branche B et Branche C.

Le module réussi donne droit à douze ECTS.

MIN-ET-2-3010 : Branche B

Ce sous-module consiste en l'approfondissement d'une branche choisie dans les Introductions 1 à 6. Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche dont il a suivi le sous-module d'introduction qui n'a pas été retenue dans le module « Branche A ». L'étudiant s'inscrit à deux semestres successifs d'enseignements et effectue une contribution de séminaire. En principe, la contribution de séminaire consiste en une présentation orale et une remise par écrit de cette contribution de 6-8 pages (18'000 à 24'000 signes, espaces et notes comprises). Selon les indications de l'enseignant une contribution peut prendre la forme d'une dissertation de 10-12 pages (30'000-36'000 signes, espaces et notes comprises).

Le sous-module vaut six crédits ECTS. Ceux-ci sont acquis dès l'obtention de l'attestation de suivi des deux enseignements obligatoires et la réussite de l'évaluation du sous-module.

Les principes décrits dans les deux paragraphes ci-dessus sont valables pour les sous-modules MIN-ET-2-301010/301020/301030/301040/301050/301060.

MIN-ET-2-301010 : Ancien Testament

NB : Si le séminaire de méthodologie en science biblique n'a pas été suivi dans le sous-module MIN-ET-2-20, il doit remplacer le cours d'exégèse I ci-dessous.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse de l'Ancien Testament / Bible hébraïque I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse de l'Ancien Testament / Bible hébraïque II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Ancien Testament / Bible hébraïque	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-301020 : Nouveau Testament

NB : Si le séminaire de méthodologie en science biblique n'a pas été suivi dans le sous-module MIN-ET-2-20, il doit remplacer le cours d'exégèse I ci-dessous.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Exégèse du Nouveau Testament I	2	Automne	C	Obligatoire	
Exégèse du Nouveau Testament II	2	Printemps	S	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en Nouveau Testament	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-301030 : Histoire du christianisme

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Histoire du christianisme I	2	Automne	S	Obligatoire	
Histoire du christianisme II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en histoire du christianisme	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-301040 : Théologie systématique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie systématique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie systématique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie systématique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-301050 : Ethique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Ethique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Ethique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en éthique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-301060 : Théologie pratique

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./Opt.	ECTS
Théologie pratique I	2	Automne	S	Obligatoire	
Théologie pratique II	2	Printemps	C	Obligatoire	

Evaluation	Modalité	Obl./Opt.	ECTS
Contribution de séminaire en théologie pratique	Vm	Obligatoire	6

MIN-ET-2-3020 : Branche C

Dans ce sous-module, l'étudiant choisit une branche dont il a suivi le sous-module d'introduction qui n'a pas été retenue dans le sous-module « Branche A » ou « Branche B ».

Cf. MIN-ET-2-3010 : Branche B